

Effets des normes EURO IV et V sur la réduction des impacts sanitaires du trafic routier urbain en France. II. Estimation de la part attribuable au trafic routier dans les concentrations atmosphériques de NO2 et de PM10

Vincent Nedellec, Rémi Lagache, Bruno Guillaume, Catherine Liousse,

Nicolas Jeannée, Luc Mosqueron, Hélène Desqueyroux

▶ To cite this version:

Vincent Nedellec, Rémi Lagache, Bruno Guillaume, Catherine Liousse, Nicolas Jeannée, et al.. Effets des normes EURO IV et V sur la réduction des impacts sanitaires du trafic routier urbain en France. II. Estimation de la part attribuable au trafic routier dans les concentrations atmosphériques de NO2 et de PM10. Environnement, Risques & Santé, 2010, 9 (1), pp.39-50. 10.1684/ers.2010.0321 . hal-00993354

HAL Id: hal-00993354 https://hal.science/hal-00993354v1

Submitted on 25 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Effets des normes EURO IV et V sur la réduction des impacts sanitaires du trafic routier urbain en France

II. Estimation de la part attribuable au trafic routier dans les concentrations atmosphérique de NO₂ et de PM₁₀

VINCENT NEDELLEC¹, RÉMI LAGACHE², BRUNO GUILLAUME³, CATHERINE LIOUSSE³, NICOLAS JEANNÉE⁴, LUC MOSQUERON⁵, HÉLÈNE DESQUEYROUX⁶

1 VNC BP 21 78670 Villennes sur Seine

2 LRPC-Lille CETE Nord-Picardie 2, rue de Bruxelles BP275 59019 Lille cedex

3 Laboratoire d'Aérologie OMP 14 avenue Edouard Belin 31400 Toulouse, France

4 Geovariances 49bis avenue Franklin Roosevelt BP 91 77212 Avon Cedex, France

5 Veolia Environnement Recherche et Innovation 10 rue Daguerre 92500 Rueil-Malmaison

6 Ademe 27, rue Louis-Vicat 75737 Paris cedex 15, France

Résumé. Les objectifs de cette étude étaient de produire des données d'exposition pour éva-luer les impacts sanitaires liés au trafic routier en France métropolitaine et d'apprécier l'effet des normes EURO IV et V sur les niveaux de dioxyde d'azote (NO₂) et de particules en sus-pension (PM₁₀) en zones urbaines. La méthode comprend plusieurs phases de modélisation dont les résultats sont intégrés dans un système d'information géographique. Les données uti-lisées proviennent du réseau de surveillance de la qualité de l'air (RSQA) en France, du recensement de la population en 1999, des cadastres d'émission et inventaires de trafic rou-tier. Les modélisations ont permis de définir, dans un maillage du territoire métropolitain de 4×4 km, les concentrations ambiantes en NO₂ et PM₁₀ à l'horizon 2000 et 2010, la part attribuable au trafic routier et le nombre de personnes exposées pour groupe d'âge. Entre 2000 et 2010, le nombre de kilomètres parcourus en France augmentera de 17 % en zones urbaines et de 30 % sur l'interurbain. En parallèle, les consommations de carburants augmenteront moins vite : 13 % en zones urbaines et 26 % en interurbain. Environ 75 % de la population française vit en zones urbaines, lesquelles représentent 14 % de la superficie métropolitaine. Dans les zones urbaines en 2000, la concentration moyenne annuelle en PM_{10} due au trafic routier est de 8,3 µg/m³ et représente 42 % de la concentration moyenne ambiante. Pour le NO₂, ces valeurs sont respectivement de 11,5 μ g/m³ et 56 %. En 2010, les résultats pour les PM₁₀ sont respectivement 4,7 µg/m³ et 34 %, et pour le NO₂ : 7,0 µg/m³ et 47 %. Les incertitudes principales concernent l'estimation de la part attribuable au trafic rou-tier dans chaque maille et les projections à l'horizon 2010. Ces incertitudes se propagent sans amplification dans l'enchaînement des différentes phases de modélisation et ne sem-blent pas affectées d'un biais systématique. Les données détaillées par mailles seront donc utilisées dans la phase suivante du projet pour évaluer les impacts sanitaires attribuables au trafic routier en zones urbaines. Au total, l'arrivée des normes EURO IV et V contribue à une décroissance des expositions moyennes nationales en zones urbaines aux PM₁₀ et NO₂ (- 43 % et - 40 % respectivement) décroissance plus forte que celle attribuable à toutes les sources en zones urbaines (- 28 % et - 27 %).

Mots clés : adulte ; dioxyde d'azote ; enfant ; gaz échappement ; automobile ; personne âgée ; fragile ; pollution de l'air ; exposition environnementale ; France.

Effects of European Standards Euro IV and V on the health impacts of urban road traffic in France. Part 2: Estimated fraction of NO2 and PM10 concentrations in urban air attributable to traffic emissions

The objectives of this study were to produce data on exposure to air pollutants that would enable us to estimate the health impacts attributable to road traffic in French urban areas and to assess the effects of the EURO IV and V standards on the levels of NO2 and PM10 in these areas. The method includes several modelling steps and the integration of their results into a geographic information system. The data come from the French air quality monitoring network (RSQA), the 1999 population census, emissions registries and road traffic inventories. Calculations produced estimates for 2000 and 2010 by 44 km squares in a grid covering continental France for air concentrations of NO_2 and PM_{10} , the portion of each attributable to road traffic and the number of exposed people, by age group. Between 2000 and 2010 the number of kilometres travelled by the motor vehicle fleet in France will increase by 17% in urban areas and 30% in interurban areas. Over the same time, the consumption of fuel will increase but more slowly: 13% in urban and 26% in interurban zones. Approximately 75% of the French population lives in urban areas, which account for only 14% of the land surface. The annual average PM₁₀ concentration due to road traffic in urban areas in 2000 was 8.30 μ g/m3 and it represented 42% of the annual average ambient air concentration. For NO₂, these values were 11.54 µg/m3 and 56%. Estimates for 2010 calculate PM_{10} at respectively 4.73 µg/m3 and 34%, and NO₂ at 6.98 µg/m3 and 47%. The main uncertainties lie in the estimation of the portion attributable to road traffic in each square of the grid and concern the projections for 2010. These uncertainties are propagated without amplification in the sequence of the model-ling phases and do not seem affected by a systematic bias. The data detailed by the squares for urban areas can thus be used in the following phase of the project, to estimate the health impacts in urban zones attributable to road traffic. We conclude that the application of the EURO IV and V standards to the circulating vehicle fleet has contributed to a decrease in mean national urban exposure to PM_{10} and NO_2 (of 43% and 40% respectively), a diminution greater than that attributable to emissions sources in urban zones overall (28% and 27%).

Key words: adult; air pollution; child; elderly; environmental exposure; France; nitrogens dioxide; vehicule emissions.

es recherches des dernières décennies montrent avec insistance et cohérence les nombreux effets néfastes pour la santé humaine de la pollution de l'air [1]. Les émissions des transports terrestres, notamment les particules fines et ultra fines, les oxydes d'azote et les polluants secondaires qui en résul tent, comme l'ozone, contribuent de manière importante à ces effets [2]. Une étude a montré que sur les 32 000 décès annuels attribuables à la pollution de l'air par les particules en suspension (PM₁₀) en France (6 % de la mortalité totale), plus de la moitié, soit environ 17 000 décès, étaient dus aux émissions du trafic routier [3]. Cette étude utilisait les données de surveillance de la qualité de l'air (fournies par les Associations agréées de sur veillance de la qualité de l'air, AASQA) pour estimer l'exposition des populations [4]. Elle prenait des fonctions exposition risque (FER) fondées sur les résultats des nombreuses recherches épidé miologiques publiées jusqu'en 1999 [5]. Les principales critiques méthodologiques furent : i) l'usage de FER issues d'études améri caines jugées non transposables à la situation des pays euro péens ; ii) la non différenciation des FER entre zones urbaines et zones rurales ; iii) une possible sous estimation des impacts chez l'enfant et le nouveau né faute de FER spécifiques d'effets récemment observés par les épidémiologistes (seules les bronchi tes aiguës et les crises d'asthme chez les moins de 15 ans étaient prises en compte) ; iv) l'évaluation de la part de pollution atmos phérique attribuable au trafic routier fondée sur des taux variant en fonction de la concentration atmosphérique et non pas en fonction du trafic.

Ces travaux ont néanmoins contribué à renforcer la prise en compte des enjeux sanitaires dans l'élaboration des normes européennes visant à limiter les émissions des véhicules terres tres. Les normes EURO IV et EURO V applicables en 2005 et 2009 prévoient de diviser par 10 les émissions de particules (PM) pour les véhicules diesels neufs et par 2,5 celles des oxydes d'azote (NOx) pour tous les véhicules neufs [6]. Les NOx, précurseurs de l'ozone et d'une proportion significa tive des particules secondaires, sont de bons indicateurs de la pollution de l'air ambiant liée au trafic routier [2]. En Europe, dans les études épidémiologiques de séries temporelles, ils sont particulièrement bien corrélés aux effets sanitaires étudiés, même si leur responsabilité causale n'est pas établie. L'utilisation des PM dans les évaluations des impacts sanitaires de la pollu tion atmosphérique est recommandée par l'Organisation mon diale de la santé (OMS) [1], leur responsabilité causale étant attestée par la convergence de nombreuses études épidémiologi ques et toxicologiques [7].

Pour estimer la capacité des normes EURO IV et V à ramener la pollution de l'air à un niveau « acceptable » au plan sanitaire, nous avons réalisé une étude visant à évaluer, à l'échelle de la France métropolitaine, les impacts sanitaires de la pollution atmosphérique liée aux transports routiers avant et après l'appli cation de ces normes. Les objectifs spécifiques de cette étude sont : i) évaluer les impacts sanitaires du trafic routier en 2000 et 2010 en complétant la méthode proposée par Kunzli [3] ; ii) évaluer l'effet des normes EURO IV et V sur les impacts sanitaires attribuables au trafic routier en zones urbaines par la comparaison de la situation en 2000 à la situation prévisible en 2010.

L'ampleur des développements méthodologiques nécessai res à cette étude ne permettait pas de les exposer dans un seul article ; c'est pourquoi l'étude est publiée en trois parties : partie 1 : fonctions exposition risques pour les effets sur le développe ment et la santé des enfants [8] ; partie 2 : estimation de la part attribuable au trafic routier dans les concentrations atmosphéri ques urbaines de dioxyde d'azote (NO₂) et de PM₁₀ (cet article) ; partie 3 : comparaison des impacts sanitaires attribuables au tra fic routier en 2000 et en 2010 (à paraître). La phase ultime de ce projet consistait ensuite à monétariser les impacts sanitaires.

Matériel et méthode

Présentation générale

L'estimation des expositions urbaines à la pollution atmos phérique d'origine automobile, repose sur trois phases de modé lisation. La première phase concerne les consommations de car burants et les émissions du trafic sur l'ensemble du réseau routier, autoroutier et urbain en France en 2000. Pour l'année 2010, on intègre les prévisions d'accroissement du trafic routier et l'arrivée de véhicules aux normes EURO IV et V dans le parc roulant. La deuxième phase intègre les émissions de toutes les sources uti lisant des carburants fossiles : industrie, agriculture, résidentiel, transports. Cette modélisation atmosphérique déterministe utilise des facteurs d'émission de gaz et d'aérosols dépendant : i) de la consommation ; ii) du carburant ; iii) du type de sources. Elle s'appuie sur les résultats de la première modélisation pour estimer les émissions du transport terrestre et les cadastres d'émission pour les autres sources. Ces deux étapes de modélisation ont servi à déterminer la part du trafic routier dans les concentrations atmosphériques en NO2 et PM10 et à intégrer les évolutions entre 2000 et 2010 (augmentation du trafic, implémentation des normes EURO IV et V). Enfin, la troisième modélisation, de type géostatistique, permet de spatialiser les données du réseau de sur veillance de la pollution atmosphérique de fond des années 2000 et 2004 (en 2004, année la plus proche de l'année de réalisation de l'étude, les stations de mesure des PM₁₀ sont plus nombreuses qu'en 2000) sur la totalité du territoire français métropolitain divisé en mailles carrées de 4 km de côté. Un Sys tème d'information géographique (SIG) intègre les résultats de la spatialisation et la contribution du trafic routier dans chaque maille. Elle varie en fonction du réseau routier et des autres sour ces présentes dans la maille. Sont également intégrés, les informa tions démographiques issues du recensement de 1999 et le type d'occupation des sols « urbain » ou « rural ». On obtient ainsi dans chaque maille : les concentrations en NO₂ et PM₁₀, la part attribuable au trafic routier, le nombre d'habitants par groupe d'âge, la classification en zone urbaine ou rurale.

Modélisation des consommations de carburant routier en 2000 et en 2010

Les consommations de carburant sur le réseau routier dépen dent : i) du nombre de kilomètres d'infrastructures ; ii) du nombre de véhicules circulant à un moment donné sur le réseau consi déré (parc roulant) ; iii) de la technologie des moteurs (EURO I, II, III, IV, V) dans chaque catégories de véhicules (PL, VL, 2 roues) et de motorisations (essence/diesel, puissance du moteur). L'ensemble du réseau routier, autoroutes, nationales, départe mentales et réseaux urbains, est inclus dans l'estimation des consommations de carburant. Celles ci sont calculées par maille de dix kilomètres de côté [9].

Le nombre de « véhicules × kilomètres » (VK) provient des comptages du ministère de l'Équipement pour le trafic du réseau national et d'une modélisation pour le trafic du réseau départe mental et urbain.

Les VK ont été répartis uniformément le long du réseau natio nal de 2000 (figure 1), géoréférencé dans la base de données du Setra¹. Le réseau futur de 2010 est fourni par la mission de contrôle des autoroutes. Pour le réseau départemental, les don nées géoréférencées ont été construites à partir de la base de données Géoroute. En zones urbaines, les trafics ont été répartis uniformément sur la surface. L'aire urbaine est définie par l'Insti tut national de la statistique et des études économiques (Insee) comme un « ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par une couronne périurbaine formée de communes rurales ou d'unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci ». L'évolution du trafic à l'horizon 2010 sur l'ensemble du réseau tient compte de l'évolution démographique nationale prévisible (+0,47 % par an). Les consommations de carburant sont calculées à l'aide du logiciel « Impact V1.0 » de l'Ademe intégrant la structure du parc de véhicules en France donnée par l'Inret² [10] et les facteurs de consommation de COPERT III (Computer Programme to Calculate Emissions from Road Transport). Les vitesses moyennes utili sées sont (respectivement VL, PL, 2 roues) : autoroutes 110 km/h, 90 km/h, 110 km/h; routes 70 km/h, 60 km/h, 70 km/h; zones urbaines : 30 km/h, 30 km/h, 30 km/h. Les pentes n'ont pas été prises en compte. Le taux de chargement des poids lourds est estimé en moyenne à 71 % (Setra).

Modélisation atmosphérique des émissions en France

La modélisation atmosphérique des sources d'émissions de NO_2 et de PM_{10} (industrie, transports, agriculture, tertiaire, domestique) a permis d'estimer la contribution du trafic routier dans les concentrations atmosphériques totales de chaque maille du territoire national [11].

Le modèle MESONH³ calcule les concentrations atmosphé riques, à partir des facteurs d'émission des sources, avec une résolution de 10 x 10 km et 54 niveaux verticaux (dont 40 dans la couche limite de l'atmosphère) en tenant compte des réactions chimiques dans l'atmosphère notamment pour la formation d'aérosols carbonés. Le module ORISAM⁴, implanté dans MESONH, estime les concentrations en PM₁₀ en tenant compte des émissions de poussières primaires et de la formation secon daire de poussières dans l'air. Les poussières secondaires sont estimées en incluant le carbone inorganique « *black carbon* » (BC), le carbone organique « *organic carbon* » (OC) anthropogé nique et biogénique, et les gaz précurseurs (oxydes d'azote et de soufre, ammoniac). Les calculs tiennent compte des phénomènes de condensation, absorption, nucléation, coagulation, sédimen tation et des réactions chimiques. Le modèle MESONH ORISAM

¹ Service d'études technique des routes et autoroutes.

² Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité.

³ Modèle atmosphérique non hydrostatique développé conjointe ment par le laboratoire d'aérologie de Toulouse et Météo France.

⁴ ORganic/Inorganic Spectral Aerosol Model.



Figure 1. Cartes du réseau des routes nationales et des autoroutes, des départementales et des zones urbaines (espace vide sur la carte B)) selon les données du Service d'études technique des routes et autoroutes (Setra) en 2000. A) routes nationales et autoroutes ; B) routes départementales.

demande une puissance de calcul très supérieure aux possibilités d'un ordinateur de bureau. Même en utilisant un « supercalcula teur » on ne peut simuler qu'une seule journée à la fois (plus la journée précédente pour le calibrage). Il a donc été décidé de choisir une journée estivale et une journée hivernale. Le principe était de retenir la journée où les conditions météorologiques étaient les plus favorables à de fortes concentrations (journée du 25 août 2000 pour la simulation estivale et journée du 27 jan vier 2000 pour la simulation hivernale).

Les facteurs d'émission des sources sont basés sur leur consommation de carburant (gaz, fioul, diesel, essence, char bon). Les émissions de NO_2 , de PM_{10} et des gaz précurseurs d'aérosols sont issues du cadastre d'émission GENEMIS⁵. Les émissions de BC et OC proviennent, pour le trafic routier, des consommations issues de la modélisation précédente, et pour les autres sources, du cadastre CAPEDB⁶. En 2010, les émis sions des autres sources tiennent compte des normes de l'IIASA⁷ visant la réduction des émissions industrielles.

Les cadastres d'émission du transport routier ont été préférés aux estimations du logiciel « Impact V1.0 » dans lequel les moteurs à essence n'émettent pas de particules. La simulation par MESONH ORISAM de la formation d'aéro sols secondaires mélange les gaz précurseurs de toutes les sour ces. Il n'est donc plus possible de connaître la contribution du transport dans la concentration totale en PM_{10} estimée par le modèle. Deux simulations ont été réalisées, la première avec uniquement les émissions du transport terrestre et la seconde avec toutes les sources. Le ratio des concentrations en BC de la première simulation sur la seconde appliqué à l'estimation de la concentration en PM_{10} de la seconde simulation moins l'OC d'origine biogénétique (terpènes émis par la végétation) donne la concentration en PM_{10} attribuable aux émissions du trafic rou tier :

$$PM_{10trafic} = \frac{BC_{trafic}}{BC_{total}} \times (PM_{10total} \quad OC_{biogénique})$$

Les prévisions de concentrations en polluants pour l'année 2010 ne sont pas fondées sur une simulation MESONH faute de données météo en 2010, mais sur l'application des ratios « émis sions de BC en 2000 »/« émissions de BC en 2010 » dans chaque maille.

Les estimations du modèle ont été améliorées en tenant compte du transport des poussières d'origine désertique (PMD). Les PMD sont assimilés à des PM_{10} et sont ajoutées aux résultats MESONH partir des données d'une thèse soutenue en 1998 [12] (données disponibles les plus proches de l'année 2000). Les concentrations en PMD ont été modélisées au moyen du code de calcul suivant :

$$PMD(y) = 1,5 \times \{(y \quad 42N)/(52N \quad 42N) \times 1 + [1 \quad (y \quad 42N)/(52N \quad 42N)] \times 25\}$$

⁵ GENEMIS (Generation and Evaluation of Emission Data) est un sous projet du programme européen EUREKA Environmental Project EUROTRAC 2.

⁶ Modèle développé par le laboratoire d'aérologie de Toulouse inté grant plusieurs cadastres d'émission.

⁷ International Institute for Applied Systems Analysis. http://www. iiasa.ac.at/

Où :

PMD(y) : concentration en PMD à la lattitude « y » ;

« y » : la latitude du point considéré ;

42N : latitude où sont observées les plus fortes valeurs (25 mg/m² de PM en masse intégrée sur la colonne d'air) ;

52N: latitude où sont observées les plus faibles valeurs (1 mg/m² de PM en masse intégrée sur la colonne d'air).

De plus, comparées aux résultats de la campagne ESCOMPTE [13], les premières simulations MESONH montrent une sous estimation des particules organiques et inorganiques (notamment H_2SO_4). Déduit de cette comparaison, un facteur de correction égal à 2 pour les particules organiques (zones urbaines) et égal à 3 pour les inorganiques (zones rurales et urbaines) est donc appliqué à l'ensemble de la simulation.

Spatialisation des données de mesure de la qualité de l'air

La méthode géostatistique (cokrigeage colocalisé) employée pour répartir dans l'espace les concentrations atmosphériques mesurées par les stations de fond du réseau de surveillance de la qualité de l'air en 2000 ; a été décrite précédemment [14, 15]. En résumé, les concentrations entre deux points de mesure sont estimées par interpolation (krigeage), laquelle peut être influencée par des cofacteurs (variables externes locales).

Tout comme pour les interpolations classiques, l'estimation de la concentration *z* pour un polluant donné en un point x_0 , notée $\hat{z}(x_0)$, est obtenue par combinaison linéaire des *n* concentrations aux points de mesure x_i :

$$\widehat{z}(x_0) = \sum_{i=1}^n \lambda_i z(x_i)$$

Le krigeage se différencie de l'interpolation classique (inverse des distances, plus proche voisin...) uniquement dans le choix des coefficients λ_i , appelés poids de krigeage et qui dépendent :

des distances entre les données et la cible x₀ (interpolateurs classiques) ;

des distances séparant les données entre elles (prise en compte de regroupements de données, en particulier dans les zones urbaines) ;

de la structure spatiale (variogramme) du polluant.

L'intégration d'informations indirectes (variables externes) permet d'améliorer l'interpolation lorsque les corrélations sont significatives. Dans le cas présent, ces variables sont : les mesu res de concentrations en polluants disponibles en 2004 plus nombreuses qu'en 2000 ; les résultats de la seconde modélisa tion ; le type d'occupation des sols. En cas de corrélation avec la variable d'intérêt, ces variables sont prises en compte par cokrigeage dans la modélisation. Ce « cokrigeage » est l'exten sion à plusieurs variables du krigeage. Il requiert d'attribuer éga lement un poids aux informations indirectes dans la combinaison linéaire. Il est nécessaire, pour déterminer ces poids, de connaî tre la structure spatiale des différentes variables, ainsi que leur corrélation spatiale. Cela se fait par le calcul de variogrammes simples et croisés entre la variable d'intérêt et les variables secondaires [16]. Plusieurs simplifications de ce cokrigeage sont possibles. Tout d'abord, en cas de très bonne corrélation entre polluant et variable externe, cette dernière étant mieux connue, il est possible de compléter la variable d'intérêt, aux points où elle est inconnue, par les valeurs de la variable externe déduites de la régression linéaire entre les variables. Ces données additionnelles n'ayant pas le même statut que les mesures réelles du polluant, elles sont cependant assorties d'une incertitude sous la forme d'une variance d'erreur de mesure (VEM). La valeur de cette VEM peut par exemple être égale à la variance des résidus issus de la régression entre polluant et variable auxiliaire [17].

Par ailleurs, lorsque la variable externe est connue exhausti vement sur la zone d'étude, la résolution pratique du cokrigeage devient délicate en raison de la quantité d'informations à inté grer. C'est le cas pour les données de la modélisation précé dente. Le cokrigeage est dans ce cas simplifié en un cokrigeage colocalisé ; cette « simplification », rigoureuse sous certaines hypothèses, consiste à ne retenir que les points de mesure de la variable d'intérêt et les valeurs de la variable externe en ces points ainsi qu'au point où l'on procède à l'estimation.

Pour le NO₂, parmi les 740 stations du réseau français de mesure, 261 (188 stations urbaines, 60 périurbaines, 13 rurales) sont des stations dites « de fond » c'est à dire non influencées par un type de source spécifique (industrie, trafic, autres). Elles per mettent de calculer des niveaux moyens annuels non spécifiques. Dans le modèle final, on retient les covariables (type d'occupa tion du sol selon les 44 activités répertoriées dans la base Corine Land Cover, inventaire européen d'occupation des sols) qui sont le mieux corrélées (régression linéaire multiple) aux concentra tions de NO₂ : « tissu urbain continu », « tissu urbain discon tinu », « zones industrielles ou commerciales », « réseaux routiers et ferroviaires et espaces associés », « terres arables hors périmè tres d'irrigation », « forêts de feuillus », « forêts de conifères ».

Pour les PM₁₀, on dénombre 131 stations (109 stations urbai nes, 22 stations périurbaines) mesurant les niveaux de pollution de fond. Seules cinq covariables d'occupation des sols sont rete nues : « tissu urbain continu », « tissu urbain discontinu », « ter res arables hors périmètres d'irrigation », « forêts de conifères », « forêts mélangées ».

Les concentrations en NO₂ et PM₁₀ mesurées dans les stations du réseau de surveillance sont fournies par l'Ademe, accompa gnées d'une projection pour l'année 2010 [18]. Deux méthodes de projections statistiques ont été testées, l'une linéaire, l'autre hyperbolique. L'analyse montre une meilleure corrélation entre 2000 et 2010 pour les projections hyperboliques qui sont donc retenues. Ensuite, les données de l'année 2010 sont traitées selon la même approche de cokrigeage colocalisé pour établir les cartes de concentrations. L'ensemble des modélisations géostatis tiques a été réalisé à l'aide du logiciel ISATIS [19].

Résultats

Trafic routier et consommation de carburant

En 2000, on compte 496,9 milliards de VK parcourus sur le territoire métropolitain (hors Corse) dont 68 % parcourus hors zone urbaine et 32 % en zone urbaine. En 2010, le trafic s'élève rait à 624,5 milliards de VK, soit une croissance globale de + 26 %, plus importante en dehors des aires urbaines + 30 % qu'à l'intérieur + 17 % (*tableau 1*).

Tableau 1. Répartition du trafic routier entre les aires urbaines et les autres axes de circulation.

	VK parcourus en 2000	VK parcourus en 2010	Répartition en 2000	Répartition en 2010	Croissance annuelle
Aire urbaine	158,0×10 ⁺⁹	184,4×10 ⁺⁹	31,8 %	28,5 %	+ 1,7 %
Autres axes de circulation	338,9×10 ⁺⁹	440,1×10 ⁺⁹	68,2 %	70,5 %	+ 3,0 %
Total	496,9×10 ⁺⁹	624,5×10 ⁺⁹	100 %	100 %	+ 2,6 %

Table 1. Distribution of road traffic between urban areas and other main roads.

VK = véhicules × kilomètres.

VK = vehicles kilometres

Tableau 2. Consommation annuelle de carburant dans les aires urbaines et les autres axes de circulation.

Table 2. Annual fuel consumption on roads in urban areas and elsewhere.

Catégorie véhicule	Carburant	Consommation en 2000 (en tonnes)	Consommation en 2010 (en tonnes)	Variation sur la période
Aires urbaines				
VL	Essence	4,20×10 ⁺⁶	5,70×10E ⁺⁶	36%
	Diesel	5,50×10 ⁺⁶	7,20×10 ⁺⁶	31%
PL	Diesel	1,80×10 ⁺⁶	1,45×10 ⁺⁵	92%
Total		1,15×10 ⁺⁷	1,30×10 ⁺⁷	13%
Autres axes				
VL	Essence	7,40×10 ⁺⁶	1,01×10 ⁺⁷	36%
	Diesel	1,19×10 ⁺⁷	1,68×10 ⁺⁷	41%
PL	Diesel	1,10×10 ⁺⁷	1,14×10 ⁺⁷	4%
Total		3,03×10 ⁺⁷	3,83×10 ⁺⁷	26%

VL : véhicules légers (< 3,5 t); PL : Poids lourds (>3,5 t). VL: Light vehicles (< 3.5 T); PL: Heavy vehicles (>3.5 T).

Entre 2000 et 2010, les consommations totales de carburants augmentent également mais dans une moindre mesure (tableau 2). En dehors des aires urbaines, la progression des consommations est de + 26 % tandis qu'à l'intérieur, elle est de + 13 %. La part des véhicules essence est identique sur les deux types d'axes de circulation (urbain, non urbain). Les consommations des véhicules légers diesels augmentent plus sur les axes de circulation non urbains (+ 41 %) que dans les aires urbaines (+ 31 %). À l'horizon 2010, les consommations des poids lourds vont diminuer dans les aires urbaines (92%) et rester à un niveau pratiquement stable (+ 4 %) hors aires urbai nes. Au total, la progression des consommations de carburant est inférieure à celle des kilomètres parcourus.

Modélisation MESONH des sources d'émissions

Les concentrations totales de NO2 estimées avec le modèle MESONH ORISAM pour la journée du 25 août 2000 ont été comparées aux données du réseau de surveillance. Quel que soit le type de station de mesure (fond urbain, proximité trafic, proximité industrielle, rurale), les simulations sous estiment d'un facteur 1 à 2 les mesures in situ (données non présentées).

Ces comparaisons ne sont pas possibles pour les concentra tions en carbone inorganique faute d'un nombre suffisant de sta tions de mesure.

Pour les PM₁₀, avant amélioration du modèle, la comparai son montre également une faible corrélation modèle/mesure $(R^2 = 0,38)$. Toutefois, une sous représentation de certains sec teurs du territoire national (notamment les régions Bretagne et Aquitaine) dans le réseau de surveillance de la qualité de l'air peut en partie expliquer la valeur faible du coefficient de corré lation. Les sous estimations du modèle sont constatées en été comme en hiver. En été, le modèle ne tient pas compte des pous sières désertiques qui influencent notablement les concentra tions dans le Sud de la France. De plus, le module chimique ORI SAM semble sous estimer la formation des sulfates par nucléation. En hiver, certaines informations manquent pour les sources d'émissions dans la région Rhône Alpes. Les estimations du modèle ont donc intégré la dispersion des poussières déserti ques au niveau européen et le modèle forcé pour la formation de sulfate particulaire. Après ces améliorations, la corrélation entre estimation du modèle et mesure du RSQA est donc grandement améliorée (figure 2).

Finalement, les concentrations d'OC totales (émissions de toutes les sources) estimées par le modèle amélioré suivent un gradient nord sud alors que les concentrations d'OC trafic sont marquées par la configuration du réseau routier (couloir Rhône alpin) et l'emplacement des grandes agglomérations Paris, Lille, Lyon, Marseille, etc. (figure 3). Nous avons donc considéré que la modélisation représentait bien les phénomènes observés. Ces données ont permis de calculer les ratios de concentrations ambiantes/trafic dans chaque maille du territoire national.



Figure 2. Résultats de la comparaison des particules en suspension (PM₁₀) modélisées/mesurées. A) modèle initial ; B) modèle amélioré.



Figure 3. Représentation spatiale des émissions de carbone organique. A) toutes les sources ; B) uniquement trafic.

Modélisation géostatistique des données du réseau de mesure et part attribuable au trafic routier

La répartition spatiale des mesures du réseau de surveillance de la qualité de l'air en PM_{10} et en NO_2 , est présentée sur la

figure 4. On observe clairement des concentrations plus élevées dans les zones à forte densité de population par rapport aux zones à faible densité de population. Les ratios de concentration trafic/ambiant sont présentés sur la *figure 5*.

Le territoire est divisé en 34 780 mailles de 4 x 4 km, soit une superficie totale de 556 480 km². Comparé à la superficie offi

(\mathbf{A}) (\mathbf{B}) 2 600 2 600 2 500 2 500 2 400 PM_{10} 2 400 2 300 2 300 30,0 Y (km) 2 200 2 200 (km) 27,5 2 100 2 1 0 0 25,0 2 000 2 000



1 900

1 800

1 700

22,5

20,0

17,5

cielle (547 000 km²), le découpage en mailles carrées augmente la superficie totale de 1,7 % correspondant à l'emprise supplé mentaire de certaines mailles situées en limite territoriale (frontiè res et littoral). On dénombre 4 994 mailles en « zone urbaine », soit environ 14 % de la superficie totale du territoire. La suite des résultats porte uniquement sur les zones urbaines. La population totale en France en 1999 est de 59 090 668, 75 % de cette popu lation (44 391 798) est retrouvée dans les mailles dites « urbai nes ». Dans chaque maille, la population est stratifiée en tran ches d'âges pertinentes pour l'utilisation ultérieure dans l'évaluation des impacts sanitaires (< 1 an ; 5 14 ans; < 15 ans ; 15 64 ans ; adultes > 30 ans ; > 65 ans et population totale) (*tableau 3*).

1 900

1 800

1 700

Dans les zones urbaines en 2000, la concentration moyenne annuelle en PM_{10} due au trafic routier est de 8,3 µg/m³ et repré sente 42 % de la concentration moyenne ambiante de 19,6 μ g/m³ (*tableau 4*). Pour le NO₂, ces valeurs sont respective ment de 11,5 µg/m³, 56 %, 20,6 µg/m³. En 2010, les concentra tions en PM₁₀ dues au trafic routier sont de 4,7 µg/m³ et repré sentent 34 % de la concentration moyenne ambiante $(14,1 \ \mu g/m^3)$. Pour le NO₂, ces valeurs sont respectivement de 7,0 μ g/m³, 47 %, 15,0 μ g/m³. Pour les PM₁₀ dues au trafic, les concentrations moyennes en zones urbaines en 2010 représen tent 57 % de celles trouvées en 2000 ; pour le NO₂ elles repré sentent 60 %. Les concentrations ambiantes baissent dans une moindre proportion puisqu'elles représentent respectivement 72 et 73 % des concentrations moyennes ambiantes en 2000. La distribution des concentrations dans les 4 994 mailles urbai nes est présentée au tableau 4. Au total, les concentrations urbai nes dues au trafic décroissent entre 2000 et 2010 de 43 % pour les PM₁₀ et de 40 % pour le NO₂ pendant que les concentrations ambiantes décroissent respectivement de 28 et 27 %. Malgré l'augmentation du nombre de kilomètres parcourus en 2010 par rapport à 2000, l'impact des émissions du trafic dimi nue plus fortement sur la période que les concentrations dues à l'ensemble des autres sources d'émissions.

NO₂

55 50

45

40

35

30

25

20

15

Analyse des incertitudes

Pour la modélisation du trafic routier en 2000, l'incertitude concerne la répartition spatiale des émissions (données de la base Setra incomplètes), notamment dans les grandes agglomé rations. Le réseau routier y est si dense qu'il n'a pas été possible de l'intégrer en détail, comme pour les autres axes routiers (auto routes, nationales, départementales). Les estimations de kilomè tres annuellement parcourus sont fournies par agglomération puis réparties uniformément sur toute la superficie. Entrant dans un maillage de 4 × 4 km, l'incertitude sur la localisation précise des émissions n'a pas de conséquences significatives. Elle est plus importante dans les mailles en bordure d'agglomération. Dans une étude où la résolution spatiale serait plus petite, cette incertitude aurait plus d'impacts sur l'estimation finale des expo sitions. Par ailleurs, la projection des flux de circulation à l'hori zon 2010 repose sur les prévisions d'état du réseau (nouveaux axes) et d'augmentation du trafic. Celle ci est obtenue en tenant compte d'un scénario multimodal volontariste⁸. Cette incertitude pourra être mesurée lorsque les données mesurées en 2010 seront disponibles. Des événements comme la hausse exceptionnelle des prix du pétrole (2007 2008), puis la crise éco nomique (2008 2009) pourraient modifier les tendances telles qu'elles étaient prévisibles en 2005.

⁸ Schémas multimodaux de services collectifs de transport de voya geurs et de transport de marchandises. DATAR, 2002.



Figure 5. Répartition spatiale des ratios de concentrations trafic/ambiant pour les particules en suspension (PM_{10}) et pour le dioxyde d'azote (NO_2) pour les années 2000 et 2010.

A) PM₁₀, année 2000 ; B) NO₂, année 2000 ; C) PM₁₀, année 2010 ; D) NO₂, année 2010.

La modélisation des émissions et des concentrations de pol luants dans l'air constitue l'étape la plus incertaine. Les résultats obtenus après améliorations du modèle MESONH sont faible ment corrélés aux données du RSQA. Néanmoins, l'erreur semble aléatoirement répartie dans l'espace et indépendante du type de source, puisque les résultats de la modélisation trafic reproduisent bien la configuration spatiale du réseau et l'empla cement des grandes agglomérations. Ces données étant utilisées pour déterminer la part relative aux émissions du transport dans les concentrations ambiantes de polluants, cette erreur aléatoire est propagée dans les ratios trafic/ambiant. Dans une étude similaire [3, 5], les auteurs indiquent que la modélisation des sources primaires d'émissions de particules n'est pas un bon moyen d'estimer la part attribuable au trafic rou tier car une contribution importante du trafic est la remise en sus pension de particules déposées au sol. Dans notre étude, des fac teurs de correction sont utilisés afin de recaler les estimations du modèle. Ces facteurs sont fondés sur la comparaison modèle/ mesure en situations urbaines et industrielles (données de la cam pagne ESCOMPTE) pour le Sud de la France [13]. Une approche plus complexe utilisant les données des stations de mesure dites « proximité du trafic » aurait permis de réduire les incertitudes **Tableau 3**. Répartition de la population par tranche d'âge dans 4 994 mailles urbaines de 4 km x 4 km du territoire français. *Table 3. Distribution of population by age group in 4994 urban grids measuring 4 km x 4 km, in France.*

Population recensement 1999	Moins de 1 an ^a	de 5 à 14 ans	Moins de 15 ans ^b	De 15 à 64 ans	> 30 ans	≥ 65 ans	Total
Population française totale	695 791	7 462 414	10 323 524	38 319 447	36 249 924	9 751 902	59 090 668
Population urbaine	533 737	5 511 852	8 264 797	28 890 062	27 291 921	7 333 451	44 488 309
Tranche âge/urbaine totale (%)	1	12	19	65	61	16	100
Moyenne par maille	107	1 103	1 655	5 784	5 464	1 468	8 907
minimum	0	0	0	116	118	33	193
Percentile 25	26	296	429	1 408	1 359	364	2 215
Percentile 50	45	514	746	2 354	2 289	613	3 731
Percentile 75	94	1 032	1 523	4 842	4 719	1 266	7 693
maximum	4 302	35 972	58 163	279 492	248 143	66 840	404 495

¹ Dans le recensement de 1999, seuls les enfants nés entre le 1^{er} janvier 1999 et le 7 mars 1999 sont comptés (125 815 naissances observées sur 66 jours). Par extrapolation, sous l'hypothèse simplificatrice que la répartition des naissances est homogène tout au long de l'année et que tous les enfants nés restent vivants la première année, on estime que le nombre d'enfants âgés de moins de 1 an en 1999 en France est de 695 795 (= 125 815 × 365/66). Le ratio 365/66 appliqué au nombre d'enfant de moins de 1 an dans chaque maille urbaine donne le nombre « redressé » d'enfants de moins de 1 an = 533 737. ² Pour les moins de 15 ans, on retire le nombre non redressé d'enfants nés en 1999 du total des moins de 15 ans donné par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), puis on ajoute le nombre d'enfants de moins de 1 an redressé par le ratio 365/66.

* In the 1999 census only the children born between January 1, 1999, and March 7, 1999, are counted (125 815 births observed over 66 days). By extrapolation, applying the simplifying hypotheses that the distribution of births is homogeneous throughout the year and that all children survive their first year, we estimate that the number of children younger than 1 year in France in 1999 was 695 795 (= 125 815 365/66). The ratio 365/66 applied to the number of children <1 year in each urban grid gives a "corrected" number of children younger than 1 year = 533 737.

** for those younger than 15 years, we subtracted the uncorrected number of children born in 1999 from the total younger than 15 years given by INSEE, then added the number of children younger than one year corrected by the ratio of 365/66.

Tableau 4. Distribution des concentrations (μ g/m³) ambiantes et trafic de particules en suspension (PM₁₀) et de dioxyde d'azote (NO₂) en 2000 et 2010 dans 4 994 mailles urbaines du territoire français.

Table 4. Distribution of the concentrations (μ g/m3) of all ambient and traffic-related PM10 and NO2 in 2000 and 2010 in 4994 urban grids in France.

Zones urbaines		En	2000		En 2010			
(4 994 mailles)	PM ₁₀ ambiant	PM ₁₀ trafic	NO ₂ ambiant	NO ₂ trafic	PM ₁₀ ambiant	PM ₁₀ trafic	NO ₂ ambiant	NO ₂ trafic
Moyenne	19,60	8,30	20,55	11,54	14,08	4,73	15,01	6,98
Min	15,36	0	4,47	0,84	0	0	3,26	0,49
25 %	18,00	6,60	16,24	8,95	11,89	2,96	11,87	5,43
50 %	19,26	8,64	19,73	11,06	13,29	4,38	14,42	6,69
75 %	20,61	10,26	24,25	13,84	15,23	6,12	17,78	8,37
Max	30,29	18,41	57,2	34,89	83,01	26,87	41,76	21,30

tout en compliquant énormément le travail de modélisation puis qu'un facteur correctif pour chaque maille aurait dû être établi. En raison de la faible représentativité des stations « proximité du tra fic » par rapport à l'ensemble du réseau national, la première approche a été retenue. Appliqués à l'ensemble du territoire, ces facteurs de correction introduisent une erreur systématique dans toutes les mailles qui ne sont pas exactement semblables à celle ayant servi pour établir les facteurs de correction. Néanmoins, les résultats utilisés dans la suite de l'étude sont les ratios entre les concentrations dues aux émissions de toutes les sources et celles dues au trafic routier. Cela annule donc les effets de cette erreur systématique. Néanmoins, la complexité et les incertitudes de cette phase de modélisation posent la question de son intérêt à l'avenir. Il est probable que l'incertitude sur les ratios de concen trations en PM_{10} et en NO_2 attribuables au trafic routier ne serait pas plus forte s'ils étaient déterminés par le simple ratio des émis sions des différentes sources dans la maille.

La phase de modélisation géostatistique des données du RSQA, semble moins incertaine que les précédentes. Le choix d'utiliser les données des stations urbaines de fond a été discuté par rapport au choix alternatif qui consistait à s'intéresser aux sta tions de proximité du trafic. La seconde option est apparue plus incertaine en raison notamment de la faible représentativité spa tiale des postes de mesure par rapport au réseau routier. De plus, la distance entre habitations et axes routiers n'est pas homogène en zones urbaines, les stations de fond permettent de s'affranchir de cette difficulté car ces stations de mesure doivent représenter une zone « homogène » de concentrations atmosphériques. Dans les mailles contenant une station de mesures de fond (170) la concentration de PM₁₀ est la valeur mesurée ; dans les autres

Tableau 5. Distribution des parts de particules en suspension (PM_{10}) et de dioxyde d'azote (NO_2) en 2000 et 2010 attribua bles au trafic routier en zone urbaines.

			2000					2010				
		Moyenne annuelle zone urbaine (μg/m³)		Part attribuable au trafic routier		Moyenne annuelle zone urbaine (µg/m³)		Part attribuable au trafic routier				
		Total	Trafic	Моу. %	Min %	Max %	Total	Trafic	Moy. %	Min %	Max %	
	PM ₁₀	19,6	8,3	42	6	75	14,1	4,7	35	0	89	
_	NO_2	20,6	11,5	56	7	72	15,0	7,0	47	6	64	

Table 5. Distribution and proportion of PM₁₀ and NO₂ attributable to road traffic in urban areas in 2000 and 2010.

mailles, elle résulte des interpolations statistiques avec les points de mesure environnants. Plus la maille est éloignée d'un point de mesure plus l'estimation est incertaine.

Dans l'étude de Kunzli et al. [3], la part attribuable au trafic varie uniquement avec la concentration de PM₁₀ dans l'air. La variation de cette part attribuable est stratifiée par classes de concentration de 5 µg/m³. L'étendue des valeurs utilisées est de 28 % dans les zones où la concentration de PM₁₀ est inférieure à 10 µg/m³ et atteint jusqu'à 58 % dans les zones où elle est supé rieure à 40 µg/m³. Les résultats de cette étude, concernant l'ensemble du territoire, ne sont pas directement comparables à ceux obtenus ici qui concernent uniquement les zones urbaines. Dans notre étude, la part de PM₁₀ attribuable au trafic routier varie de manière continue de 6 à 75 % dans les 4 998 mailles urbaines en 2000 (tableau 5). Les concentrations fluctuent dans une moindre mesure : PM₁₀ moyenne annuelle en 2000 de 15 à $31 \,\mu\text{g/m}^3$ (tableau 4). La proportion attribuable au trafic routier, bien qu'incertaine, fluctue de manière continue entre les deux valeurs extrêmes, ce qui est plus vraisemblable que des valeurs fixes par classes de concentrations.

L'évolution des concentrations atmosphériques repose sur l'analyse des évolutions passées [18]. Les modèles testés prédi sent une décroissance des concentrations ambiantes en NO₂ et PM₁₀. Cependant, l'intensité de la décroissance varie selon le modèle utilisé et le nombre d'années antérieures prises en compte. Le rythme d'évolution semble avoir changé vers 1998 pour le NO₂, alors qu'il était stable dans la période entre 1992 et 1997. Globalement, le modèle linéaire prévoit une diminution entre 2000 et 2010 de l'ordre de 45 %, le modèle hyperbolique une diminution de 10 %. Avec une baisse d'envi ron 20 % (modèle hyperbolique), les stations urbaines décroî tront plus que les autres types de stations. La décroissance des stations « proximité trafic » devrait être de l'ordre de 10 % (20 25 % en linéaire, 9 % en hyperbolique) et semble s'accélérer sur les trois dernières années. La décroissance de stations « indus trielles » est aussi en train de changer : elle pourrait être de 65 % au rythme des cinq dernières années et de 33 % au rythme des trois dernières années en linéaire, mais, avec seulement 10 %, le modèle hyperbolique reste moins optimiste. En péri urbain, les tendances sont semblables dans les deux modèles et prévoient une décélération forte de la décroissance. Dans cette étude, le choix des estimations du modèle hyperbolique, avec les trois dernières années pour base, est donc l'option la moins opti

miste. Il n'est pas encore possible de vérifier ces prévisions à l'échéance 2010, mais des données consolidées en 2008 sem blent valider les prédictions du modèle hyperbolique. Par exem ple, dans l'agglomération parisienne (données nationales non disponibles), entre 2000 et 2007, on observe une décroissance des concentrations moyennes annuelles de fond en NO₂ (5 sta tions) de 24 % (de 51 à 39 μ g/m³) alors que, sur la même période, en proximité trafic (5 stations), la diminution n'est que de 3 % (de 87 à 84 μ g/m³). Pour les PM₁₀, ces décroissances sont respecti vement de 19 % (de 22 à 18 μ g/m³) et de 7 % (de 43 à 40 μ g/m³) [20]. Bien qu'imparfaitement mesurable, l'incertitude sur les pré visions de concentrations en PM₁₀ et NO₂ à l'horizon 2010 semble donc limitée.

Chaque étape de modélisation véhicule ses propres incerti tudes. Les deux premières ont servi notamment à déterminer la part attribuable au trafic routier dans la concentration atmosphé rique totale de chaque maille. Elles sont incertaines mais non biaisées. L'estimation des concentrations futures en 2010 est éga lement incertaine mais les concentrations en NO₂ et PM₁₀ mesu rées à Paris jusqu'en 2008 semblent valider les hypothèses rete nues dans l'étude.

Conclusion

Cette étude avait pour premier objectif de fournir des don nées d'exposition permettant d'évaluer les impacts sanitaires liés au trafic routier en France métropolitaine. Le second était d'apprécier l'effet des normes EURO IV et V sur les niveaux de pollution attribuables au trafic routier en zones urbaines. Les résultats d'exposition au NO2 et aux PM10 sont fondés sur les données du réseau de surveillance de la qualité de l'air en France et sur une succession de modélisations permettant de répartir dans l'espace les données de mesure ponctuelles, de définir la contribution du trafic routier en chaque point et de pré voir les niveaux de pollution à l'horizon 2010 en tenant compte des nouvelles normes de réduction des émissions polluantes (industrie, bâtiments, véhicules) et des évolutions possibles du trafic routier (construction d'axes routiers, croissance écono migue). Les résultats obtenus rendent possible une évaluation des impacts sanitaires attribuables au trafic routier dans l'ensemble des zones urbaines en France en 2000 et 2010. Elle sera publiée dans la troisième partie de cette série d'articles. L'analyse des incertitudes montre que les résultats sont assez

robustes. La part attribuable au trafic routier et les projections de niveaux de concentrations ambiantes à l'horizon 2010 sont les résultats les plus incertains mais ne semblent pas entachés de biais systématiques.

Au total, l'arrivée des normes EURO IV et V dans le parc de véhicules en circulation contribue à une décroissance des expo sitions moyennes nationales aux PM_{10} et NO_2 en zones urbaines (43 % et 40 % respectivement), décroissance plus forte que

Références

1. Krzyzanowski M, Schneider J, McCall E, et al. Health aspects of air Pollution with Particulate Matter, Ozone and Nitrogen Dioxide. Copenhagen : World Health Organization, 2003.

2. Krzyzanowski M, Kuna Dibbert B, Schneider J, et al. Health effects of transport related air pollution. Copenhagen : World Health Organization, 2005.

3. Kunzli N, Kaiser R, Medina S, *et al.* Public health impact of out door and traffic related air pollution: a European assessment. *Lancet* 2000; 356: 795 801.

4. Filliger P, Puybonnieux Texier V, Schneider J. Health Costs due to road traffic related air pollution, an impact assessment project of Austria, France and Switzerland. Prepared for the WHO Ministerial Conference for Environment and Health : PM₁₀ population expo sure. Bern: Federal Department of Environment, Transport, Energy and Communications, 1999.

5. Kunzli N, Kaiser R, Medina S, Studnicka M, Oberfeld G, Horak F. *Health costs due to road traffic related air pollution, an impact assessment project of Austria, France and Switzerland. Prepared for the WHO Ministerial Conference for Environment and Health: air pollution attributable cases. Bern: Federal Department of Environ ment, Transport, Energy and Communications, 1999.*

6. Ademe. Les normes Euro pour limiter les émissions de polluants des véhicules neufs. Paris : Ademe, 2007.

7. Dab W, Segala C, Dor F, *et al*. Air pollution and health: correla tion or causality? The case of the relationship between exposure to particles and cardiopulmonary mortality. *J Air Waste Manag Assoc* 2001; 51: 220 35.

8. Nedellec V, Mosqueron L, Desqueyroux H. Effets des normes Euro IV et V sur la réduction des impacts sanitaires du trafic routier urbain en France I. Méta analyse en vue d'établir des fonctions exposition risques pour les enfants. *Environnement, Risques & santé* 2009 ; 8 : 22 34. doi : 10.1684/ers.2009.0216

9. Lagache R, Sampic J, Rivat A, et al. Cadastre des émissions des transports routiers en France. Report No.: ISRN EQ CT69 DVT/RE 03.155 FR. Lille : CETE/RST "air"; 2003.

celle attribuable aux normes applicables à toutes les autres sour ces d'émissions en zones urbaines (28 % et 27 %).

Remerciements et autres mentions

À l'Ademe qui a financé et coordonné le travail des équipes françaises ayant participé à ce projet sur plusieurs années. Financement : Ademe ; conflit d'intérêt : aucun.

10. Bourdeau B. *Évolution du parc automobile français entre 1970 et 2020.* Chambéry: Université de Chambéry; 1998.

11. Guillaume B. Modélisation des PM_{10} et du NO_2 en France. Report No.: ADEME marché n° 03 62 007. Toulouse : Laboratoire d'aérologie, 2004.

12. Guelle W. Comparaison des simulations globales de pb210 et d'aérosols sahariens aux observations de surface et satellitales. Paris: université Paris 7; 1998.

13. Cros B, Durand P, Cachier H, *et al*. The ESCOMPTE program: an overview. *Atmo Res* 2004; 69: 241 79.

14. Deraisme J, Jeannée N. *National cartography of the pollution by* NO_2 and PM_{10} in France. Report No.: 03/62/C0053. Avon : Géova riances, 2003.

15. Jeannée N, Mosqueron L, Nedellec V, *et al.* Évaluation de l'exposition en zones urbaines à la pollution atmosphérique : métho des existantes et application aux PM_{10} en France métropolitaine. *Pollut Atmo* 2006 ; 190 : 197 209.

16. Bobbia M, Pernelet V, Roth C. L'intégration des informations indirectes à la cartographie géostatistique des polluants. *Pollut Atmo* 2001 ; 170 : 251 61.

17. Jeannée N, Nedellec V, Bouallala S, Deraisme J, Desqueyroux H. Geostatistical assessment of long term human exposure to air pol lution. In: *Fifth European Conference on Geostatistics for Environ mental Applications*. Neuchatel : Kluwer Academic Publishers, 2004.

18. Ghattas B, Oppenheim G. *Prévision agrégée à l'horizon 2010, NO*₂ *et PM*₁₀. 2003. Report No.: ADEME marché n° 03620045. Paris : Ademe, 2003.

19. Geovariances. *ISATIS, Technical References Version 8.0*. Fontai nebleau : Géovariance, 2008.

20. AirParif. *La qualité de l'air en lle de France en 2007*. Paris : Asso ciation Airparif, 2008.